

Dans une volonté de transparence absolue, nous vous présentons les
comptes d'AH1 2011

RESULTAT A.H.I année 2011					
CHARGES EXPLOITATION			PRODUITS EXPLOITATION		
Achat marchandise stockée	- 480 €	1,81%	Vente de marchandise	1.302 €	2,65%
Achat matériel et prestation	- 3.412 €	12,84%	Cotisations adhérents	6.876 €	14,02%
Transport marchandise (conteneurs)	- 7.292 €	27,43%	Recette activité annexe spectacle	24.218 €	49,39%
Aide aux personnes	- 2.001 €	7,53%	Subvention reçue sur projets	8.650 €	17,64%
Subvention versée sur projets	- 11.973 €	45,04%	Subvention fonctionnement	1.000 €	2,04%
Fournitures entretien	- 19 €	0,07%	Dons reçus hors projets	6.987 €	14,25%
Entretien réparation véhicule, mobilier	- 51 €	0,19%			
Voyages déplacements	- 407 €	1,53%			
Autres impôts et taxes	- 154 €	0,58%			
Frais bancaires et de virements	- 167 €	0,63%			
Assurances véhicules et autres	- 595 €	2,24%			
Cotisations dons associations partenair	- 30 €	0,11%			
	- 26.581 €			49.033 €	
<i>Frais opérationnels</i>	- 25.158 €	94,65%	<i>Recette interne</i>	32.396 €	66,07%
<i>Frais fonctionnels</i>	- 1.423 €	5,35%	<i>Recette externe</i>	16.637 €	33,93%
<i>Total dépenses d'exploitation</i>	- 26.581 €		<i>Total recettes d'exploitation</i>	49.033 €	
			Résultat exploitation créditeur	22.452 €	
Charges financières			Produits financiers		
Charges financières	- €		Produits financiers intérêts	297 €	
Contributions volontaires			Contributions volontaires		
Bénévolat & prestations valorisé	- 42.700 €		Bénévolat & prestations valorisé	42.700 €	
Prestation (cerfa)	- 13.000 €		Prestation en nature (Cerfa)	13.000 €	
Don de matériel valorisé	- 5.000 €		Matériel reçu valorisé	5.000 €	
TOTAL DES CHARGES 2011	- 87.281 €		TOTAL DES PRODUITS 2011	110.029 €	
			RESULTAT TOTAL 2011	22.748 €	
			<i>Présenté et validé à l'Assemblée Générale du:</i>		
			<i>29 avril 2012 à Mèze</i>		

CHARTRE ETHIQUE :

Conformément à notre charte, tous les frais de fonctionnement engagés pouvant apparaître dans ce document, comme par exemple les billets d'avions pour nos missions, sont compensés par des dons d'un même montant, par les personnes missionnées.

Seuls de rares frais engagés sur le sol européen, incontournables et ayant un lien direct avec l'aide humanitaire, tels les frais de carburant, d'entretien des camions d'AHI qui nous permettent de collecter les dons dans les diverses structures (médicales, etc.), certains contrats d'assurances obligatoires, sont couverts par une infime partie des recettes de nos spectacles. Aucun frais d'hôtel, de restaurant ou autres frais de déplacement en véhicule personnel ne sont remboursés et restent à la charge de notre équipe.

En aucun cas, les dons des sponsors, de nos adhérents ou de nos sympathisants ne sont utilisés pour ces dépenses ; ils sont intégralement affectés, au centime près, à l'aide humanitaire sur le terrain, dans les pays aidés.